OBV YAMASKA
Organisme de bassin versant de la Yamaska

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des États généraux pour la rivière Yamaska

Granby, le 25 juillet 2012 – C'est officiel : l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) aura le mandat d'organiser la tenue d'États généraux sur le bassin versant de la rivière Yamaska. Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, M. Pierre Arcand, était de passage à Granby, hier, afin d'annoncer l'octroi d'une subvention de 20 000 $ à l'OBV Yamaska afin que cette initiative régionale puisse voir le jour.

Cet important chantier de concertation vise l'engagement accru de tous les acteurs de l'eau vers des solutions concrètes à la pollution qui afflige la rivière et son bassin versant. Des rencontres préparatoires ont déjà eu lieu et la participation du gouvernement provincial favorisera l'implication de l'ensemble des parties prenantes municipales, agricoles, industrielles et citoyennes.

« C'est facile d'identifier des problèmes, a expliqué le ministre Arcand. Ce qui est difficile, c'est d'élaborer un plan d'action où le rôle de chacun est bien défini. La remise en santé de la rivière ne peut se faire que si l'ensemble des intervenants s'implique et pose des gestes concrets. Nous considérons donc qu'il est important d'ouvrir le débat à la population. Avec un meilleur consensus, on peut faire de plus grands pas. »

La tenue d'États généraux était réclamée par plusieurs organismes œuvrant à la sauvegarde de la rivière Yamaska. L'automne dernier, l'OBV Yamaska a appuyé la pétition de la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska, *La Yamaska : Une urgence nationale*, qui exigeait que des mesures exceptionnelles soient mises en place afin de pouvoir léguer aux générations futures un bassin versant en santé et des écosystèmes fonctionnels.

« Le suivi de l'état de situation des dix dernières années ne nous donne pas à l'heure actuelle l'amélioration rêvée, mais il démontre que les efforts consentis à ce jour portent fruits, entre autres, sur la diminution du phosphore », a déclaré le président de l'OBV Yamaska, Sylvain Michon. Ce dernier reconnaît, toutefois, que la somme allouée et le mandat confié par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ne permettront que les premiers pas vers le consensus escompté. « L'ensemble des acteurs de l'eau devront contribuer afin d'assurer la réussite de cette démarche », a ajouté M. Michon.

Une tournée de consultations et d'ateliers de travail seront amorcés dès cet automne et le rapport des consultations est attendu par le ministère au 31 mars 2013.

« Avec l'annonce de ces États généraux, nous sommes convaincus que les acteurs du milieu seront au rendez-vous. Nous sommes certains de la mobilisation nécessaire à une telle démarche et nous profitons de l'occasion pour inviter toutes les personnes qui ont le désir d'une eau de qualité à y participer », a conclu M. Michon.

L'OBV Yamaska est une table de concertation ayant le mandat d'élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE) et d'assurer sa mise en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière Yamaska. Les objectifs de l'OBV et du PDE s'inscrivent dans le cadre d'une gestion durable de l'eau.

-30-

Source :
Joshua Bleser
Coordonnateur de projets
Organisme de bassin versant de la Yamaska
450-956-1164, poste 226
planification@obv-yamaska.qc.ca

Information :
Catherine Laurence-Ouellet
Directrice générale
Organisme de bassin versant de la Yamaska
450-956-1164, poste 221
direction@obv-yamaska.qc.ca